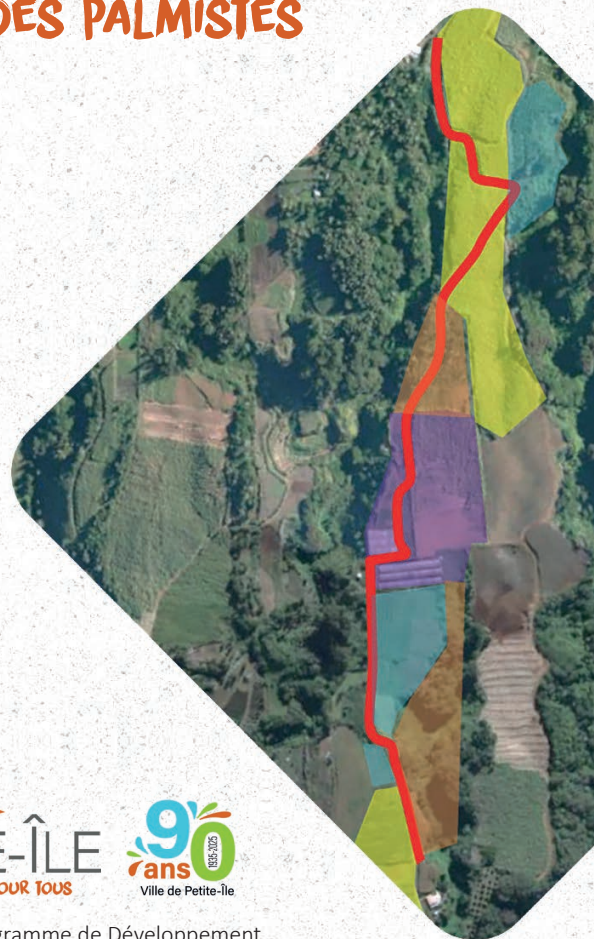


DOSSIER DE PRESSE

PREMIER COUP DE PELLE DES TRAVAUX
DE MODERNISATION DE LA RUE DES PALMISTES



Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion et notamment des voiries agricoles – volet FEADER PSN 2023-2027.



CONTEXTE :

Afin d'améliorer les conditions de circulation pour la desserte des exploitations agricoles, la Ville de Petite-Île a engagé un vaste programme de réhabilitation des voiries agricoles dont la rue des Palmistes.

Ce chemin d'exploitation est situé dans les hauts de la commune, reliant Piton de Bloc à Charrié. La portion à aménager permettra la jonction entre la partie haute de la rue des Palmistes et la partie basse, créant ainsi une voie entièrement bétonnée depuis le chemin Denis Leveueur jusqu'à la RD 3, soit un linéaire de 1030 mètres. La rue des Palmistes dessert essentiellement des parcelles agricoles en culture de cannes à sucre et maraîchères.

Les conditions de circulation ont fini par être difficiles voire impraticables pour nos agriculteurs dues aux épisodes de fortes pluies et à l'absence d'ouvrages d'assainissement des eaux pluviales. Par endroits, les eaux débordent sur les parcelles les rendant inexploitable. En outre, l'étroitesse du chemin rend impossible le croisement de véhicules et toutes manœuvres restent dangereuses.

La Ville a donc décidé, sur demande des agriculteurs, de procéder à l'aménagement de cette voie destinée à désenclaver les parcelles agricoles dans de meilleures conditions.

DESCRIPTION :

La modernisation de ce chemin présentera des intérêts divers en termes de désenclavement, de consolidation et de développement des activités agricoles de la zone desservie.

En effet, la réalisation d'une infrastructure routière structurante de type chaussée bétonnée, équipée d'ouvrages pour la gestion des eaux pluviales, répondant aux exigences de qualité, de sécurité et de confort permettra de :

- Dynamiser l'activité agricole en offrant un outil permettant aux agriculteurs de travailler dans de meilleures conditions ;
- Améliorer et gérer le trafic des véhicules liés au fonctionnement des exploitations agricoles ;
- Résoudre les dysfonctionnements hydrauliques qui contribuent à la dégradation des plates-formes ;
- Améliorer le désenclavement agricole du secteur ;
- Réduire les coûts d'entretien et de réparation ;
- Lutter contre l'érosion des terres agricoles.



LE PROGRAMME DES TRAVAUX :

- Construction d'une chaussée en béton balayé de 3.50 m de largeur en section courante (élargie dans certains virages), dans une emprise de 4.00 m, conformément à la charte agricole ;
- Aménagement d'amorces bétonnées pour le raccordement des entrées privatives et des chemins adjacents existants ;
- Aménagement d'accotements de part et d'autre de la chaussée ;
- Construction d'ouvrages pour la gestion des eaux pluviales vers les exutoires naturels (ravines, talwegs, etc...).

La durée prévue des travaux est de 7 mois.

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET :

FINANCEURS	MONTANT
FEADER	1 147 120,00 €
Commune de Petite-Île	
- Travaux	565 485,00 €
- Études	285 530,25 €
TOTAL prévisionnel HT	1 998 135,25 €
TVA 8,5 %	169 841,50 €
TOTAL prévisionnel TTC	2 167 976,75 €





Le projet est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion et notamment des voiries agricoles – volet FEADER PSN 2023-2027.